DLP 19-2-79086523

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 145 - 18 Janvier 1979

VIGNE

JAUNISSEMENTS ET CHLOROSES

Le fait marquant de la campagne 1978 a été le développement anormal et parfois grave des jaunissements de la vigne, se traduisant sur de nombreux ceps, dispersés dans la parcelle ou répartis en "taches", par des symptômes allant du blondissement des pousses jusqu'à la décoloration de l'ensemble de la végétation, à la brûlure du feuillage et à l'arrêt de la croissance.

C'est à la suite d'une évolution très rapide de la vigne début juin que les symptômes sont apparus soudainement en COTE D'OR et SAONE-ET-LOIRE, comme en ALSACE, dans le BORDELAIS et les CHARENTES, et un peu plus tard en CHAMPAGNE et à CHABLIS, s'étendant à de nombreux coteaux jusqu'à la nouaison malgré de fréquents traitements avec fer ou engrais foliaires et s'atténuant en août après rognages (masquage du phénomène?).

CAUSES ET TRAITEMENTS DE CES JAUNISSEMENTS :

Les manifestations plus fréquentes sur jeunes vignes (à racines peu développées) ou sur parcelles relativement chargées, rencontrées sur les divers cépages (Pinot en premier) et porte-greffes (notamment SO4 - 161.49) ont été assez souvent observées sur sols humides, compacts ou tassés par des labours printaniers. Sans exclure les cas de chlorose calcaire dûe à un blocage du fer dont le feuillage est privé, ces accidents sont généralement en relation avec les conditions météorologiques et l'équilibre de la vigne : humidité excessive et basses températures du sol, activité ralentie du système radiculaire, manque de réserves de la vigne plus ou moins bien aoûtée en 1976-1977, labours sur sols mouillés, etc... C'est ainsi que la pousse très rapide de début juin, prolongée par la période de floraison, a entraîné une demande excessive et soudaine de sève qui n'a pu être satisfaite dans de nombreuses situations, d'où obstruction des vaisseaux et entrave à la circulation de sève à l'origine des jaunissements et parfois des dessications internervaires.

Pour compenser l'apport insuffisant d'éléments nutritifs :

- les rognages et si nécessaire des suppressions de quelques sarments permettent aux vignes atteintes de mieux résister pendant la période critique et de s'aoûter à peu près normalement en fin de cycle
- les apports d'engrais foliaires (nitrate de potasse, oligoéléments...) ont également été conseillés mais pour avoir une certaine efficacité ces applications doivent être répétées à quelques jours d'intervalle.

La longue période pluvieuse de l'automne 1976 au printemps 1978 et les températures élevées début juin qui ont accéléré la croissance et augmenté les besoins en fer sont également des facteurs aggravant de la chlorose typique observée parallèlement aux jaunissements inhabituels de 1978, qui est combattue par des apports de fer.

P79

TRAITEMENTS DE LA CHLOROSE FERRIQUE :

Si la chlorose type, dûe à la carence en fer du système foliaire induite par un excès de calcaire du sol n'a pu être évitée malgré l'emploi d'un porte-greffe tolérant choisi après analyse de l'indice de pouvoir chlorosant (opération vivement recommandée avant toute plantation) elle peut être combattue par divers moyens :

1 - *Le badigeonnage des plaies de taille* à sève descendante c'est-à-dire après la chute des feuilles, au moment du démontage avec une solution à 300 - 400 grammes de sulfate de fer + 20 à 50 g. d'acide citrique par litre d'eau. Pour ne pas brûler les bourgeons à conserver, tailler les coursons à 20-30 centimètres. Ce travail long et fastidieux est souvent efficace.

2 - *L'apport de sulfate de fer* sur la base minimale de 3 à 5 tonnes hectare, d'efficacité très variable suivant les sols, demande à être placé rapidement très près des racines. On doit donc l'enfouir immédiatement après épandage en fin d'hiver pour profiter de la pluviométrie élevée en cette saison. Pour de petites surfaces procéder par arrosage : 10 l. ayant dissous 0,5 à 1 Kg de sulfate de fer par cep.

3 - *Les apports de chélates de fer* stables et mieux assimilables, certes plus coûteux, se sont montrés de loin les plus efficaces. Différents produits sont proposés :

Séquestrène poudre mouillable	à 40 - 50 Kg/ha
" granulés	à 200-250 Kg/ha
Ferlate poudre ou granulés	à 120-150 Kg/ha
...	

utilisables à sec, ou sous forme liquide et à incorporer au sol.

4 - *Des pulvérisations foliaires* dès que le jaunissement du limbe est perceptible, 2 à 4 applications de sulfate de fer à 3 ou 5 jours d'intervalle sont nécessaires. Ne jamais le mélanger aux fongicides.

. En pulvérisation mécanique, (au moins 700-800 l./ha), utiliser 750 g./hl si l'eau est non calcaire, et 900 g. à 1 Kg avec une eau calcaire (ajouter 50 g. d'acide citrique pour accroître l'efficacité).

Traiter tôt le matin ou tard le soir mais pas sur la fleur.

. En pulvérisation pneumatique traiter d'assez loin, avec une solution à 6 %, 4 % ou 2 % suivant les volumes d'eau apportés : 60 l., 100 l. ou 200 l./ha.

D'autres formes de fer sont utilisables en applications foliaires : le nitrate de fer (Verdifer à 1,5 %, Veronia à 1 %...), des chélates (Viridal, Masquolate de fer,...) ; Agrirex Fe 1 %, etc... certaines formulations étant parfaitement compatibles avec les bouillies.

MILDIOU

QUELQUES INDICATIONS SUR LES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE :

Voir tableau ci-après.

.../...

Service de la Protection des Végétaux
BEAUNE - JANVIER 1979

QUELQUES INDICATIONS SUR LES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Plusieurs fongicides nouveaux actifs contre le mildiou de la vigne sont commercialisés depuis quelque temps. Certaines de leurs propriétés les différencient des "produits classiques" auxquels les viticulteurs sont habitués. Il nous paraît utile de faire une brève mise au point à ce sujet. Les indications portées sur le tableau ci-dessous résument les principales particularités de ces fongicides. Il a été établi à partir de documents d'origines diverses. Il n'a bien entendu qu'une valeur d'actualité et les données qu'il contient sont susceptibles d'être modifiées et complétées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles connaissances tant sur leurs modes d'action que sur les conditions d'emploi. Ce tableau appelle toutefois quelques commentaires et précisions sur deux propriétés qui différencient certains produits des anciens :

a) Leurs facultés d'être *absorbés par les organes herbacés* de la plante et *de circuler dans la sève*, propriété qui les met à l'abri d'un éventuel lessivage par la pluie.
b) Leur *"action stoppante" sur le mildiou* : on désigne ainsi la propriété qu'a un fongicide de détruire un champignon après sa pénétration dans le végétal.

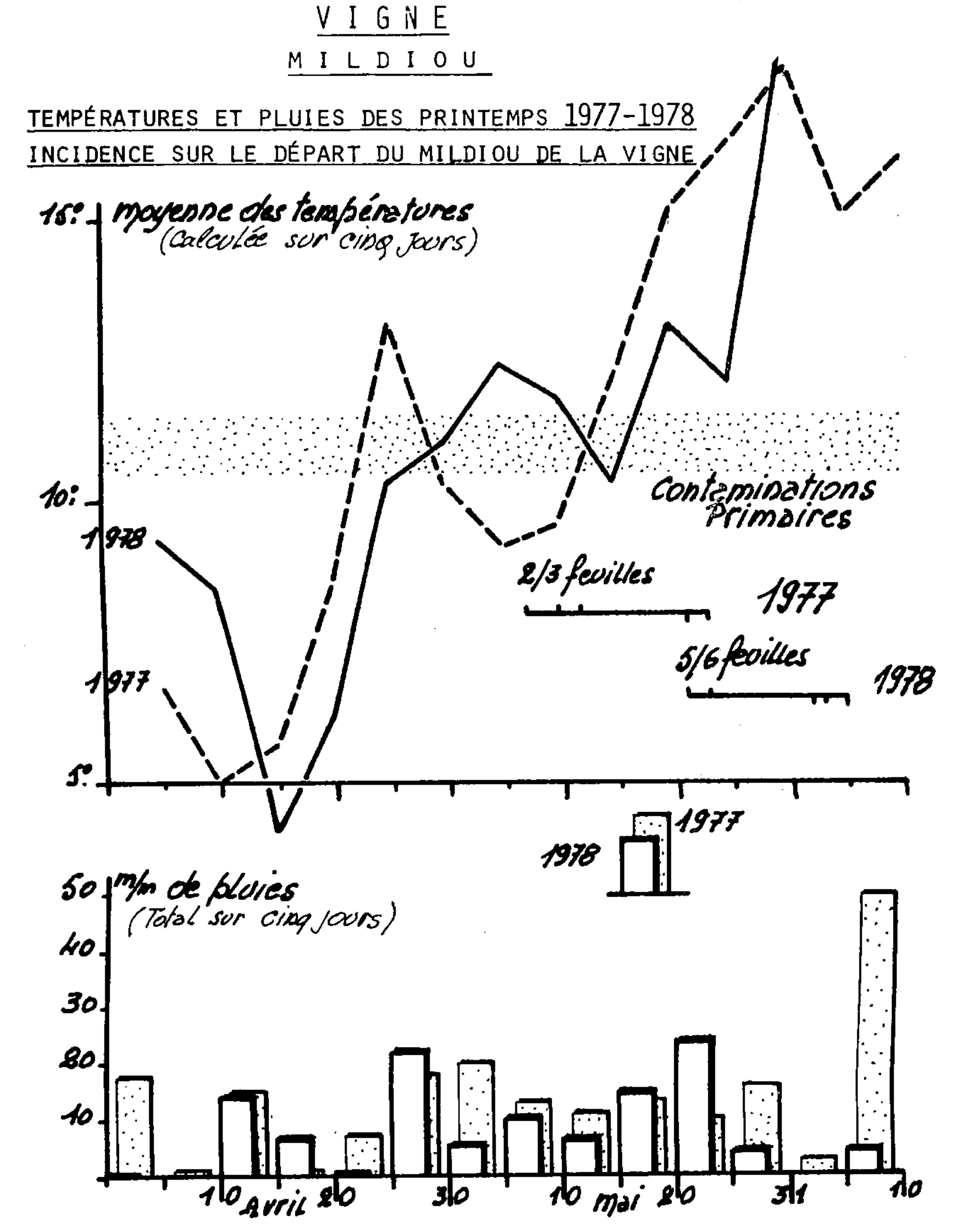
Au cours de la prochaine campagne le Service de la Protection des Végétaux tiendra compte des possibilités offertes par ces fongicides et donnera en temps opportun des indications complémentaires quant à leur emploi en fonction de l'évolution de la maladie.

Fongicides Classiques	Fongicides à base de CURZATE	Fongicide à base d'EFOSITE	Fongicides à base de METALAXYL
cuivre, mancozèbe, manèbe, ... captane, folpel dichlofluanide, etc... Associations organo-cupriques	curzate + mancozèbe :Rémiltine, Fulvax " + folpel : Antéor " + " + cuivre : Antéor C " + captafol + folpel : Sygan " + " + cuivre : Syphal " + zinèbe : Novofix " + " + cuivre : Cuprofix CZ etc... activité	éfosite + folpel : Mikal	métalaxyl : Acylon métalaxyl + cuivre :Acylon bleu
NON SYSTEMIQUES		SYSTEMIQUES	
Non pénétrants	Pénétration localisée à l'organe couvert de fongicide	Pénètrent dans la plante et sont véhiculés par la sève dans toutes les parties herbacées.	
Pas de protection des organes verts non couverts de fongicide ou formés après le traitement		Protection des organes verts formés après traitement pendant un certain temps	
ACTION PREVENTIVE Protection externe apportée par les fongicides empêchant la germination des spores ou la pénétration du champignon			
ACTION STOPPANTE après pénétration du champignon (contamination)			
Nulle	3-4 jours	à préciser	4-6 jours
RENOUVELLEMENT APRES LESSIVAGE PAR LA PLUIE (20 à 25 mm)			
renouvellement obligatoire du traitement			
dès que possible sans possibilité de rattrapage	dès que possible au plus tard 3 j. après le début de la pluie	non lessivable après pénétration demandant 24 à 48 heures	non lessivable après pénétration demandant 1/2 heure.

V I G N E

M I L D I O U

TEMPÉRATURES ET PLUIES DES PRINTEMPS 1977-1978
INCIDENCE SUR LE DÉPART DU MILDIOU DE LA VIGNE



Deux printemps frais à pluies et températures voisines si ce n'est le réchauffement un peu plus précoce en 1977 (20-25 avril) qu'en 1978 (15 mai).

MAIS deux départs du mildiou très différents :

en 1977 : contaminations primaires très précoces probablement dès le 24-30 avril sur plantules, puis du 6 au 12 mai et malgré le temps froid sur végétation encore peu avancée (2-3 feuilles), entraînant les repiquages graves du 19 au 26 mai sur grappes

en 1978 : contaminations du 19 au 23 mai seulement, les températures évoluant au-dessus de 14° et la vigne ayant 5-6 feuilles étalées, sorties de taches du 2 au 5 juin ne donnant pas de repiquages sérieux (malgré de nombreux oeufs d'hiver, mûrs début mai).

Le Chef de la Circonscription
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.